

## 2<sup>ème</sup> partie

### I. Qu'est-ce qu'un tatouage ?

C'est « un dessin habituellement décoratif ou symbolique réalisé **en insérant de l'encre dans la peau**. Traditionnellement, il est effectué avec de l'encre de Chine ou des encres à base de charbon ou de suif, et plus récemment, avec des encres contenant des pigments industriels. **Le tatouage est indélébile** et est considéré comme un type de modification corporelle permanent.

La technique du tatouage consiste à introduire l'encre dans la peau à l'aide d'un objet pointu ou d'aiguilles. Le dermographe utilisé de nos jours est moins douloureux que les outils aiguisés des cultures tribales ou que l'*irezumi*, le tatouage traditionnel japonais, mais la pratique du tatouage demeure difficile à supporter, surtout lorsqu'il s'agit de tatouages de grande taille. La plaie provoquée par le piquage cicatrice, et laisse apparaître le dessin par transparence de la peau. L'encre y est déposée dans un espace assez précis à la limite entre le derme et l'épiderme.

### II. Etymologie

Le terme « tatouage » viendrait du tahitien *tatau* signifiant *marquer, dessiner ou frapper*. Il dérive de l'expression « Ta-atouas ». La racine du mot, *ta*, veut dire « dessin » et *atua* signifie « **esprit, dieu** ».

### III. Pourquoi se tatoue-t-on ?

Appartenance à un groupe (tribal, religieux, de pirates ou de légionnaires) et stigmatisation (au sens littéraire) des esclaves, ou des prisonniers furent à l'origine de ces marques. Dans la Grèce antique puis chez les Romains, les esclaves sont tatoués. Au IV<sup>e</sup> siècle, Constantin 1<sup>er</sup> décrétera que les condamnés ne pourront plus être tatoués sur le visage, car créés à l'image de Dieu.

Au VIII<sup>e</sup> siècle, le pape Hadrien, inspiré par l'interdit du Lévitique (Lv 28, 19), proscrit le tatouage et toutes les marques corporelles païennes. Ces condamnations judéo-chrétiennes du tatouage influenceront profondément la culture occidentale, au point d'entraîner la disparition de cette pratique en Occident, du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (jusqu'aux explorations dans le Pacifique Sud du capitaine James Cook).

Les autorités romaines remplaceront, pour les condamnés, la brûlure au fer rouge par le tatouage devenu stigma (en français, stigmate), la marque d'infamie.

En Asie du sud-est, issu de la culture Khmer, le tatouage pratiqué par les moines bouddhistes ou les prêtres brahmanes se voit conféré des pouvoirs magiques de protection et de bénédiction. Ces religions orientales non seulement ne s'y opposent pas mais lui confèrent une valeur religieuse.

Depuis les années 1970, et depuis l'engouement pour le tatouage né dans les années 1990, les raisons sont multiples. Avec la sécularisation de nos sociétés, le tabou est tombé. Il ne s'agit plus d'exprimer son appartenance à un groupe, mais au contraire, de revendiquer son originalité, de séduire, de provoquer, de marquer (dans les deux sens du terme) un moment important de sa vie (naissance, décès, réussite personnelle ou professionnelle). Il existe un véritable art du tatouage, comportant toutes sortes de styles : tribal, pointilliste, réaliste, asiatique, celtique, polynésien, old school ou « traditionnel », new school, biomécanique, gothique, abstrait, etc.

Le tatouage peut également avoir une finalité thérapeutique, en radiothérapie, par exemple, afin de fixer les champs à la peau qui correspondent à la zone tumorale à irradier.